L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1891. 65me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 22 SEPTEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Story & Cie.—A leur salle d'usage No 86 rue du Canal. Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Le maïs américain en Europe.

La culture du maïs prend, tous les jours, de l'extension dans les Etats du Sud. Le sol, merveilleusement approprié, produit des moissons dont se réjouissent tous ceux qui s'adonnent à la culture de cette céréale, qui, non seulement, fournit une nourriture saine à la plupart des animaux domestiques, auxiliaires obligés du planteur, mais encore, dans bien des cas, remplace le froment, et paraît, sous différentes formes, sur les tables, principalement dans les campagnes.

Aussi nos habitants apprendront-ils avec plaisir, que le gouvernement fédéral fait de grands efforts pour introduire, en Allemagne, le maïs américain, et le substituer au seigle, qui entre, pour une grande part, dans l'alimentation de sa population.

Le colonel C. J. Murphy est aujourd'hui en Europe, chargé de cette mission, par le département du Commerce, continuant ainsi la campagne entreprise par les Américains, dès l'exposition universelle de Paris en 1889.

Il ne faudrait pas, cependant, compter sur un succès immédiat, car si le colonel Murphy, au lieu de présenter des échantillons de maïs préparé suivant les méthodes traditionnelles du Sud, offre du maïs jaune du Nord, aux Européens, at leur déclare que c'est le mieux préparé, il ne réussira pas—pas plus, du reste, que n'a réussi Elihu Burrett, du Massachusetts, qui, en 1847, s'est vu refuser son maïs jaune par les Irlandais, qui, pourtant, ambitionnent une farine dont on a peu d'exemples.

Si l'on pense que l'Europe acceptera le maïs, américain, il faut qu'il lui soit préparé par une personne habituée à son usage. Ce n'est pas du maïs jaune qu'il faut offrir, mais du maïs blanc, celui dont font usage tous ceux qui savent apprécier cette nourriture. Les habitants du Sud ont du maïs, trois fois par jour, sur leurs tables, et ne s'en fatiguent jamais, sans compter le maïs frais qu'ils consomment à certaines époques, lorsque les épis se forment.

Si les Européens veulent accepter le maïs des Etats-Unis, on peut aller envoyer du maïs blanc, qu'ils traitèrent dans leurs propres moulins, munis des cylindres spéciaux qui n'écrasent pas la farine, et permettent de fabriquer un pain sain et nourrissant.

Il y a, certainement, dans la tentative des Etats-Unis, l'embryon d'un grand commerce futur, mais ce commerce ne s'établira que si des hommes compétents sont chargés de la mission d'introduire le maïs en Europe.

Il est du devoir des planteurs, qui sont directement intéressés, de seconder le gouvernement, et, surtout, de lui indiquer les espèces les meilleures pour l'alimentation, ainsi que les procédés les plus sûrs d'en faire une nourriture agréable et fortifiante.

De cette façon, le succès d'une tentative qui peut avoir des résultats incalculables, ne sera pas compromis par une présentation imparfaite du produit dont on veut faire un article d'exportation.

LE DRAME DE LA RUE DE LA MARE.—La rue de la Mare, Paris, a été, il y a quelques jours, le théâtre d'un drame sanglant.

Au numéro 34, habitaient, depuis plusieurs années, dans un modeste logement situé au quatrième étage, les époux Pacon.

Ces gens vivaient en fort mauvaise intelligence.

Le mari, ivrogne et paresseux, s'absentait fréquemment de l'atelier et dissimulait la prétention de se faire nourrir par sa femme.

Celle-ci, travailleuse et économe, supportait, sans trop se plaindre, cette pénible situation. Elle le faisait surtout pour son fils, un mauvais sujet de dix-neuf ans, nommé Henri Gautier, né d'un premier lit, qui au lieu de se montrer reconnaissant envers elle, ne faisait, au contraire, qu'exigeantes ses soucis par son inconduite.

Non seulement Henri Gautier ne voulait rien faire, mais il avait une fréquentation détestable. Six fois déjà, il s'était fait condamner : quatre fois pour vol, une fois pour vagabondage, et, enfin, pour port d'arme prohibée.

Pacon est son beau fils éprouvaient, l'un pour l'autre, une violente haine.

Le premier parce que Gautier ne voulait pas travailler.

Le second, parce que Pacon battait sa mère.

A diverses reprises, de vives discussions avaient éclaté entre eux, plusieurs fois même, la Police avait dû intervenir.

La nuit dernière, Henri Gautier décucha. Il était allé s'amuser avec des amis.

Quand, à cinq heures, il rentra au domicile maternel, son beau-père le reçut fort mal.

—Tu sais—lui dit-il—j'ai de toi par-dessus la tête. Il faut que cette vie finisse. Puisque tu veux rien faire, tu vas t'en aller d'ici. Je ne veux plus te recevoir.

Et il lui ferma la porte au nez.

—Puisque vous me chassez, répliqua Gautier, rendez-moi au moins mes affaires, mes vêtements et mes outils.

—Reste sur le palier, reprit Pacon. Je vais te les passer.

Et il rentra dans le logement.

Une minute plus tard il revenait.

—Tiens, les voilà tes fringues. Dégourpis maintenant.

Cette apostrophe remit Gautier furieux. Ne laissant pas au beau-père le temps de refermer la porte, il se jeta sur lui et lui porta un coup de couteau dans la région du cœur.

Pacon para du bras gauche et reçut une horrible blessure, longue de plus de dix centimètres, dont le sang jaillit aussitôt en abondance. L'artère avait été tranchée.

Ganthier s'enfuit.

Quoique grièvement blessé, son beau-père s'élança à sa poursuite, laissant derrière lui une longue traînée de sang.

Il ne put, cependant, le rejoindre. Epuisé, il tomba à la renverse au milieu de la rue, et perdit connaissance.

Des gardiens de la paix le relevèrent. Transporté à l'Hôpital Tenon, Pacon y est mort presque aussitôt après son arrivée.

M. du Tremblier de Chauvigny, informé de ce drame, a procédé aux constations et a lancé des agents à la recherche du meurtrier.

A la campagne :

—Pardon, mademoiselle, fait observer un touriste à la bonne de l'auberge, je vous ferai remarquer que les fenêtres de ma chambre manquent de rideaux.

—Bah répond la fille, d'un air dégagé, les vitres sont si sales, que c'est comme s'il y en avait.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 19 septembre :

—Cette semaine, la température a été plus conforme à la saison et plus élevée que précédemment, mais, malheureusement, le temps a été si sec (excepté dans quelques localités), que les cannes n'ont guère fait de progrès. Maintenant, les planteurs préfèrent voir le temps se maintenir à la sécheresse, désirant, toutefois, un peu d'eau, afin de semer, le mois prochain, la graine de canne dans des conditions convenables.

—Il est maintenant bien établi, que la récolte de sucre sera très faible—au-dessous de la moyenne générale—et inférieure de 25 à 50 0/0 à la récolte de l'an dernier. La roulaison ne commencera pas aussi tard qu'on le pensait, car la sécheresse et le froid ont avancé la maturité de la canne. Les travaux de la roulaison ne dureront pas longtemps. On espère que la récolte des cannes de sonches sera, au moins, un temps convenable, très bonne, l'année prochaine, car les cannes de plant, quoique plus petites que toutes celles des années précédentes, contiennent une quantité étonnante de matière saccharine. Il sera donc prudent de prendre des mesures spéciales pour protéger la sonche.

La faiblesse de la récolte n'affectera pas les prix.

—Le riz ne rend pas bien, et la récolte est mauvaise ; en conséquence, on obtiendra de bons prix.

—Il ne faut pas compter sur une bonne récolte de coton, mais celui ci rapportera autant que dans les bonnes années.

—Le maïs ne rend pas beaucoup, non plus ; aussi les producteurs de l'Ouest obtiendront-ils des prix élevés.

—Labourages—Les planteurs, sur les habitations sucrières, profitent du beau temps pour commencer les labourages d'automne.

—Parmi les noms des habitants, venus en ville la semaine dernière, nous relevons ceux de MM. E. H. Barton et John Vegas, de St-Jacques ; M. M. Thompson, et J. Heffron, d'Iberville ; N. S. Dougherty et Wm. Garig, de Baton Rouge ; T. J. Sellers, de St-Charles ; W. R. Archer, de la Nouvelle Ibérie ; Wm. L. Perrin, de Ste-Marie ; J. F. Kock d'Assomption ; J. P. Kearney, du Bas de la Côte.

—Le colonel Tupper, directeur du Bureau du sucre, au département de l'*Internal Revenue*, prend des mesures pour amener une exhibition des matériaux de son département, dans l'Exposition que fera le gouvernement fédéral à Chicago. Le colonel Tupper a l'intention de montrer, par les documents, la situation des habitations, des raffineries, etc., la quantité de sucre produite et consommée, les divers instruments employés, les procédés en usage, et les différents modes de plantation.

—Il n'y a—à proprement parler—pas de bonne récolte de riz, cette année, mais MM. C. Groe et frères, de l'habitation Pauvre Diable, dans la paroisse Assomption, en ont une au-dessus de la moyenne, sur un terrain d'une étendue de 160 arpents. Ces messieurs ont mis en vente, l'année dernière, 1,200 sacs ; ils espèrent obtenir le même résultat, cette année. Ils ont l'intention de creuser des puits, pour arroser leurs champs, l'année prochaine.

L'Intérim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 19 septembre :

La commission des levées s'est réunie jeudi dernier.

Elle a résolu de faire construire les levées suivantes :

Bagatelle, paroisse Iberville, 42,000 yards cubes et Sharp Watkins, paroisse Est Baton Rouge, 17,000 yards.

Une séance du Board aura lieu le 1er octobre, et ce travail sera confié au plus bas enchérisseur.

—La cérémonie de la première communion aura lieu à l'Eglise St-Michel le dimanche 4 octobre.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 19 septembre :

La récolte de cannes laisse beaucoup à désirer. Les quelques semaines de sécheresse que nous venons de passer l'ont gravement compromise, car la végétation est presque arrêtée, et les faites commencent à jaunir. Malgré cette triste perspective, les habitants se préparent à la roulaison, avec activité, comptant, sans doute, sur un changement favorable du température.

On rapporte que les cannes souffrent beaucoup de la sécheresse, dans la paroisse St-Jacques. Un vieil habitant, qui a parcouru les champs, disait en avoir vu sécher sur pied.

—La coupe du riz se poursuit, en ce moment, avec activité, et le temps est des plus propices pour ce travail. Quant à la qualité, on dit qu'elle laisse beaucoup à désirer.

—La Foire donnée, dernièrement, à Labadieville, par les paroissiens de l'église Ste-Philomène, pour la construction d'un presbytère, a eu un plein succès. Le produit net a atteint la somme respectable de $1,700.

—Décédée, le 13 septembre 1891, sur l'habitation E. D. White, Mme Thomas Beary, née Laura Félicia Swartenbruck, âgée de 28 ans, 10 mois et 20 jours. Les funérailles ont eu lieu, le 15, en l'église St-Joseph, à Thibodaux, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Décédée, le 11 septembre, à Thibodaux, Mlle Henriette Bonvillain, âgée de 28 ans, 5 mois et 20 jours. Les obsèques ont eu lieu, le 12 septembre, en l'église St-Joseph, en présence d'un nombreux concours d'amis et parents de la défunte.

Décédé, à Thibodaux, le 17 septembre 1891, Joseph, enfant de Joseph E. et Sarah A. Ross, âgé de 6 mois et 27 jours. L'enterrement a eu lieu, hier, à 5 heures de l'après-midi, au cimetière de l'église St-John.

La Meschacébé, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 19 septembre :

Le temps continue à se maintenir au beau, en dépit des indications de pluie qui paraissent parfois. A cette saison avancée, le sec est préférable à trop de pluie pour les champs, mais, cependant, s'il en tombait un peu, il en résulterait du bien. La canne a encore et la seule plante dont la croissance n'est pas achevée, et de grosses pluies lui feraient prendre, à cette époque voisine des roulaisons, une sève qui aurait probablement à la fabrication du sucre, sans ajouter au rendement. Le mal est fait déjà, la saison est trop avancée pour espérer le réparer, et il est certain que la récolte du sucre de Louisiane, sera bien faible, cette année.

La persistance avec laquelle se maintient la sécheresse, aux époques où les pluies sont le plus à désirer, depuis trois ans, a beaucoup contrarié les petites culture, celles de la pomme de terre, de l'oignon, etc., et ces denrées commandent un prix qui engage à leur culture, mais les résultats obtenus ne sont pas toujours rémunérateurs. Des plantations faites le mois dernier, et, qui, cet, très mal réussi, par suite de la sécheresse.

—Le professeur Mark W. Harrington, chef du Bureau du Temps, a autorisé l'établissement de cinquante nouvelles stations de signaux en Louisiane, lesquelles recevront les prédictions de Washington, par la voie du bureau de distribution à la Nouvelle-Orléans, chaque jour, par télégraphe, aux frais du gouvernement. Plus de la moitié de ces stations ont déjà été établies sur différents points de l'Etat et reçoivent, quotidiennement, les prédictions, qui sont exposées, pour le profit du public au moyen de bulletins. Prochainement, cependant, ce procédé sera remplacé par un système de signaux par drapeaux, que l'on emploie avec succès dans plusieurs Etats. Ceux qui désirent se procurer ces prédictions météorologiques et les exposer pour le bénéfice des agriculteurs de leur localité, doivent communiquer avec M. Geo. E. Hunt, directeur du Service du Temps à la Nouvelle-Orléans, qui fournira toutes les informations à ce sujet.

—Mercredi dernier, le 16 septembre, à 4 h. 1/2 heures de l'après-midi, est décédé, sur la rive droite, Mme Eléonore Rousseil, épouse de Jean Lacaze, à l'âge de 57 ans. Les funérailles ont eu lieu, le lendemain, à deux heures de l'après-midi, à l'Eglise St-Philippe, en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimatation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

VOL DE 90,000 FRANCS.—Un vol accompli avec une audace inouïe, a été commis récemment, en plein midi, dans le quartier du Louvre, Paris.

Voici dans quelles circonstances :

Au numéro 3 de la rue de l'Arbre Sec, habite, dans un coquet appartement situé au troisième étage, une dame Boulanger, âgée de quarante six ans.

Cette personne vit seule. Son mari, atteint d'aliénation mentale, est interné, depuis plusieurs années, dans une maison de santé.

Vers deux heures de l'après-midi, Mme Boulanger descendit pour aller réclamer à un cordonnier, dont l'échoppe est située dans le corridor même de la maison, une paire de bottines qu'elle lui avait donné à réparer, quelques jours auparavant.

Les chaussures n'étant point tout à fait prêtes, Mme Boulanger s'assit dans l'échoppe en attendant que le savetier y eût mis la dernière main.

Pendant qu'elle était là, elle vit entrer, dans l'immeuble, deux individus ayant l'allure louche, mais auxquels elle ne prêta qu'une légère attention.

Lorsque, quarante minutes plus tard, ces inconnus ressortirent, Mme Boulanger remarqua qu'ils emportaient avec eux un volumineux paquet.

Est ce un pressentiment qui l'assaillit? Elle quitta aussitôt l'échoppe et monta à son appartement.

En arrivant sur le palier, elle faillit tomber à la renverse en s'apercevant que sa porte était entr'ouverte.

Assurément, les gens qu'elle avait vus sortir auparavant, venaient de chez elle.

C'est d'une main fébrile qu'elle poussa la porte entre-bâillée.

Mme Boulanger ne s'était point trompée.

Pendant sa courte absence, son logement avait été complètement mis à sac ; ses meubles avaient été fracturés en défonçés, son linge était épars sur le plancher.

Le premier mouvement de la locataire fut de courir à son secrétaire, où était déposée toute sa fortune. De même que les autres objets mobiliers, il avait été inspecté par les voleurs : sa cassette, contenant plus de 75,000 francs de titres, avait disparu.

Eperdue, Mme Boulanger se rendit chez M. Dhers, commissaire de police, auquel elle raconta le malheur qui venait de la frapper. De toute sa fortune, il ne lui restait plus qu'une somme de 10 francs.

Le magistrat a, tout de suite, commencé des recherches, et s'est rendu dans les principaux établissements financiers pour former opposition sur les titres volés.

Mme Boulanger est folle de douleur.

Toutes ses économies ont été enlevées.

En voici la nomenclature :

8,300 francs en or et billets de banque ; deux titres de rente 3 0/0 Nos 26,433 et 1,336 ; soixante dons obligations du Chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée Nos 3,958,447 à 3,958,452, — 3,959,154 à 3,959,199, — et 3,959,202 à 3,959,221 ; trois actions de la Compagnie des Petites-Voitures Nos 31,121, 42,746 et 68,669 ; enfin vingt obligations 4 0/0 (2me série) des Consolidés russes. Le tout représentant une valeur de 80,000 francs environ.

Les coupables, en partant, ont abandonné, sur le parquet, tous leurs outils. Ils se composent d'un trousseau de fausses clefs, d'une pince-monseigneur et de deux ciseaux à froid.

Le service de la Sûreté a été informé.

UNE LETTRE DU CARDINAL LAVIGERIE.—En réponse à une nouvelle publiée par le *Petit Marseillais*, le cardinal Lavigerie a adressé à ce journal la lettre rectificative suivante :

Monsieur le rédacteur,

Je lis, non sans surprise, ce matin, dans le *Petit Marseillais*, l'entrefilet suivant :

Le cardinal Lavigerie a déclaré à un ami qu'il visitait à Cambo qu'il renonçait aux luttes politiques, pour se consacrer exclusivement aux soins de sa mission.

Permettez-moi de me servir de la même voie pour rectifier une pareille nouvelle. Je n'ai, monsieur, tenu à aucun de mes amis un propos semblable ; il aurait été doublement absurde dans ma bouche. Je n'ai jamais voulu traiter de question politique ; je me suis simplement occupé d'une question religieuse qui intéressait à un aussi haut point l'Eglise de France. Mais, dès le jour où j'ai porté mon toast d'Alger à la marine française, j'ai déclaré ma mission politique terminée. A cette initiative le Saint-Siège seul a pu donner la suite qu'il a jugée convenable par les déclarations de S. E. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Je vois, il est vrai, se produire, de divers côtés des tentatives nouvelles, et je ne puis que regretter le manque d'union qui apparaît dans les détails et dans la nuance de quelques actes et ces manifestations, mais il ne m'appartient pas d'intervenir en dehors de l'Afrique, dont les évêques ont toujours été parfaitement d'accord entre eux et avec moi.

Sachant que la cause est désormais en de bonnes mains, je laisse à la Providence le soin de la diriger et de la mener à bon terme. Mais cela n'autorise personne à dire comme le tenant du mot, parce que j'ai dit à personne, que j'abandonne désormais la politique.

De celle ci je ne me suis jamais préoccupé. Quant à la cause de la religion, de l'Eglise, du Saint-Siège, je n'ai jamais eu l'intention de la abandonner, mais je me propose de la soutenir encore plus vigoureusement, s'il se peut, en m'attachant aux enseignements de Léon XIII et de ses représentants autorisés.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, etc.

CHARLES, cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger.

LES CAISSES D'EPARGNE EN FRANCE.—La *Liberté* traite la question des caisses d'épargne—question absolument actuelle—et faisant allusion aux projets déposés, elle écrit :

"On annonce, pour la rentrée des Chambres, une discussion approfondie sur l'organisation et le fonctionnement des caisses d'épargne. Une conférence faite tout récemment, au congrès de la Paix sociale, par le président de la caisse d'épargne de Marseille, a mis cette importante question à l'ordre du jour, dans les termes les plus intéressants.

"La Chambre est, d'ailleurs, saisie d'un projet de loi présenté par le gouvernement et tendant à autoriser les caisses d'épargne à prêter sur titres, avec le droit de les faire vendre, en cas de non-payement, sans formalités judiciaires. Mais ce n'est là qu'un des côtés du problème.

"Plusieurs députés se proposent de l'élargir, en demandant que les caisses d'épargne aient le droit de disposer de leurs ressources pour un grand nombre d'emplois divers, au lieu de ne pouvoir, comme aujourd'hui, les utiliser qu'en achats de Rente.

"La question, à ce point de vue, a été déjà soulevée dans la discussion du budget, l'année dernière, mais on s'est borné à la traiter spécialement en ce qui concerne le taux d'intérêt accordé aux dépositaires.

"On se souvient qu'on l'a légèrement réduit en le fixant à 375 0/0.

"Le point beaucoup plus fondamental qui va s'agiter maintenant, est de savoir s'il convient ou non d'accroître l'indépendance et le champ d'activité des caisses d'épargne pour le placement de leurs fonds, ou s'il faut maintenir le système étroit qui les condamne à n'acheter que des titres de Rente.

"La question est très grave dans l'ordre économique et financier ; elle est étroitement liée au crédit de l'Etat ; elle intéresse des millions de déposants dont il est indispensable de ne pas affaiblir les garanties. C'est dire avec quelle attention et quelle prudence il faut y toucher."

RUSSIE.—COMMENT ON Y ENVISAGE LE RAPPROCHEMENT, DANS LES SPHÈRES GOUVERNEMENTALES.—On télégraphie, de Saint Pétersbourg, à l'agence Havas :

"Maintenant que l'entente franco-russe a été officiellement consacrée par la visite de l'escadre française à Cronstadt, il est bon que l'on sache en France comment on envisage ce rapprochement dans les sphères gouvernementales de Russie et le but qu'on lui assigne.

"Dans l'esprit des hauts personnages qui dirigent la politique russe, cette entente, conclue dans le but d'assurer la paix par le rétablissement de l'équilibre en Europe doit se distinguer avant tout par son caractère sérieux et digne, en même temps que défensif.

"On doit donc éviter de part et d'autres toutes les manifestations tapageuses auxquelles les puissances de la triple alliance se livrent à tout propos et qui n'attestent de leur part qu'un manque de confiance de soi-même.

"La France et la Russie, marchant d'accord, n'ont, dit on, pas besoin de recourir à des démonstrations bruyantes pour affirmer leur puissance.

"Le sentiment de malaise et l'irritation qui se manifeste parmi les Etats de la triple alliance depuis les fêtes de Cronstadt constituent déjà un résultat appréciable du rapprochement franco-russe. Les cabinets de Rome, mais surtout de Berlin, comprennent, en effet, que cet événement qu'ils n'avaient point prévu, ne fait courir aucun danger à la paix, ainsi qu'ils affectent de le prétendre, mais compromet seulement leur position, puisqu'il compromet l'hégémonie que l'Allemagne et ses amis se croyaient en droit d'exercer en Europe.

"Dans ces circonstances, ajoute-t-on, le meilleur moyen pour la France et la Russie de devenir maîtresses de la situation, est de la dominer ; c'est de réserver leurs forces et de laisser patiemment les choses suivre leur cours, d'autant plus que la prolongation de l'Etat actuel ne peut que leur être favorable, tandis qu'elle affaiblit leurs adversaires."

ESPAGNE. LES TRAITÉS DE COMMERCE.—CHEMINS DE FER.—Le *Libéral*, de Madrid, à propos des traités de commerce, croit que M. Canovas ne cherchera pour l'Espagne de nouveaux débouchés à l'exportation, et qu'il n'élaborera un nouveau tarif de douanes protectionniste et ne le mettra en vigueur le 11 juillet 1892, qu'après avoir épuisé tous les moyens pour renouveler le traité de commerce avec la France en pour obtenir, en faveur des vins et de quelques autres articles d'exportation, des conditions moins dures que celles portées au tarif français.

—Malgré l'opposition du génie militaire, le ministre de la guerre a résolu d'accepter la convention pour l'ouverture simulée du chemin de fer de Canfranc à Gloron et de celui de Nogueras-Pallaresa à Saint-Girons.

On répète le *Lohengrin* de Wagner.

Tout à coup, le chef d'orchestre frappe vivement sur son pupitre :

—Arrêtez, il doit y avoir une faute ici. Tous les instruments sont d'accord.

Petites inconséquences de la langue française.

Lorsqu'on n'aime pas quelqu'un, on dit, communément, "qu'on ne peut pas le sentir."

Or, dans le même cas, on dit également "qu'on l'a dans le nez."

Avoir quelqu'un dans le nez et ne pas pouvoir le sentir, c'est raide.

Tu file d'Albion, qui s'est ruiné au jeu, porte un méchant habit, percé au coude.

X... le regardant passer :

—Voilà un Anglais qui a à son actif des trous dans la lune.....

—Et des tunnels sous la Manche!

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux lustant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il: "et, à ma grande surprise, dit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai mes tresses aussi bien sans bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. G. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou quelque désordre du système et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

INSTITUTIONS.

INSTITUT CARNATZ,

223 Rue Calisse, entre Quatrième et Avenue Washington.

Pensionnat et externat de jeunes Demoiselles

La vingt-septième session scolaire commencera

LE 1er OCTOBRE.

Pour informations s'adresser à l'Institut.

LÉONIE DE VARENNE, Directrice.

22août—4m Dim Mard Jeu

INSTITUT MARKEY-PICARD

3724 Avenue de l'Esplanade, N. O.

Pensionnat et Externat pour jeunes filles et Ecole primaire pour petits garçons

Recouvrera ses classes Mardi, 1er Septembre. Pour informations ou Prospectus s'adresser à l'Institut.

12 août—2m Dim, Mar Jeu

UNIVERSITE TULANE

De la Louisiane.

L'Université Tulane comprend le Collège l'Ecole Supérieure, le Collège Médical, la Polyclinique Newcomb pour Jeunes Femmes, Département de Loi et de Médecine. Le Collège a quatre cours parallèles (Classique Littéraire, Scientifique et de Génie. Il y a aussi un cours spécial d'électricité. La prochaine session aux deux Départements Académiques de la Loi et de l'école Ste. Newcomb, commencera le 12 octobre. Le Département de Loi s'ouvrira le 10 novembre. Le Département Médical le 1er octobre.

Pour des catalogues, s'adresser au Secrétaire de l'Université Salle Tulane.

WM. PRESTON JOHNSTON, Président

2 août -2m

COLLÈGE JEFFERSON,

Paroisse St-Jacques, La.

SOUS LA DIRECTION DES PÈRES MARISTES,

situé à Collège Point, sur les rives du Mississippi à 50 milles en amont de la Nouvelle Orléans avec laquelle il est en communication tous les jours par bateaux à vapeur ou les trains des chemins de fer de la Vallée du Mississippi et du Texas Pacific.

Conditions modérées.

La session commence le 6 octobre. Pour catalogues, s'adresser au Très Révd J. H. BLENS, Convent P. O., paroisse St-Jacques, La.

26 juil—4m 1 sept

Pilules contre-stimulantes de

RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle sont composées exclusivement de plantes médicinales et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un trouble de stimulation. Elles guérissent toutes les affections de l'estomac du foie, des intestins etc. et sont sans rivales pour purifier le sang et le tonifier le système. Elles sont efficaces pour bien régulariser la constipation la dyspepsie les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les douleurs, l'insomnie, la mélancolie, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le catarrhe, la mal de poitrine, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix: 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.

Seuls agents aux Etats-Unis.

14janv—

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le par. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT,

189 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

Demande d'emploi.

Un sur-chef habile, muni d'excellentes recommandations comme compétence et honorabilité désirerait trouver de l'emploi sur une habitation où le système "Open Pan" est en usage. S'adresser à T. D., rue Morales, 516

18 sept—1 m

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans.

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, le toucher léger, le fondu de chant, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre parfait du clavier, Second. Ces pianos sont irrétablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations à prix modérés.

20 août

GRAND CONCOURS DE BOXE

AVEC GANTS,

AU OLYMPIC CLUB

636 RUE ROYALE,

Le Mardi, 22 Setembre,

Pour une bourse de $1,500,

ENTRE

CAL McCARTHY

DU NEW JERSEY,

—ET—

TOMMY WARREN

DE LA CALIFORNIE.

Entrée générale	$ 3 00
Loges (contenant six places)	25 00
Siège dans les loges	5 00

11 sept—11 18 à date

Le Juge Alfred Roman

a transporté son bureau du No 27 Commercial Place

A la Chambre 49 de Kenner's Block, au quatrième.

Entrée rue de la Commune. 15 sept—1m

Ils offrent et maintiennent sont reçus de sa réunir avec Baffin à leur salle No 31 rue Bienville aujourd'hui, mardi, 22 septembre 1891 à 4 heures pour enlever aux funérailles de leur frère décédé, AUGUSTE BEGNON, âgé de 60 ans natif de France.

Par ordre de

A. L. TISSOT, Président.

ELIE LAMBERT, Secrétaire aux finances.

22 sept—1f

MANGIN—Décédée hier, lundi 21 septembre 1891, à 5 1/2 heures P. M. à l'âge de 63 ans, Mme VVE MARIE MANGIN, née de France Nse ainsi et connaissances ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à 4 1/2 heures P. M. Le convoi partira de ses dernières résidence, coin des rues Hospitals et Dauphine.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'Eglise St-Jean Baptiste, mercredi, 23 septembre, à 7 heures A. M. pour le repos de l'âme de Mr. DOMINIQUE DOUS. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

20 sept—20 22

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Ulsters et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, Ligne Electrique

1er nov90—1 an—mar, jeu dim

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Manifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles et d'essais mentionnés, qui, en beauté et en variété n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur aux Tapis de double largeur, pour les quels nous se chargeons pas plus en propo tion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.

On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on l'a ra voir les spécimens de notre travail

LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 10oct1890—1an—DMJ

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans !

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VETEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov 90—1 an dim mer jeu

PURETE! FERMENTATION VOULUE! QUALITE!

Nous laissons la concurrence la ou ces qualités sont prises en considération.

Bière "Lager" de la "AMERICAN BREWING CO" en vente aujourd'hui dans tous les salons de rafraîchissements, tous les magasins d'épiceries de la ville.

Téléphone 120 21 août—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, auss